



Conditions d'inscription au tarif jeunes scientifiques

L'inscription congressiste 3 jours **jeunes scientifiques** (après acceptation candidature *)
sera possible **entre le 15 mars et le 15 avril 2018**
au tarif de **240 €**

Le tarif **jeune scientifique** est réservé au moins de 36 ans au 1^{er} janvier 2018 ayant un poste non titulaire, dans la limite de 20 places disponibles et après acceptation du dossier de candidature par le comité scientifique du congrès. *Il n'est pas obligatoire d'être membre de la SFTA pour candidater.*

Les candidats doivent obligatoirement suivre la procédure suivante :

- soumettre un résumé pour communication affichée ou orale en premier auteur avant le 15 février 2018 selon les instructions disponibles sur le site de la SFTA,
- avoir soumis un article en premier auteur dans la revue ToxAC au plus tard le 12 mars 2018, selon les instructions de l'éditeur Elsevier,
- envoyer par mail sa candidature au « tarif jeunes scientifiques congrès 2018 » au secrétariat du congrès (HEysseric@chu-grenoble.fr) avec une copie du résumé soumis et un court CV avant le 12 mars 2018, complétée par la référence d'Elsevier indiquant la soumission d'article au plus tard le 12 mars.

* Le secrétariat indiquera l'acceptation ou le refus des candidatures au plus tard le 15 mars 2018.

Remarque : l'article soumis par les jeunes scientifiques du congrès 2017 ne peut pas être pris en compte une seconde fois pour le congrès 2018 : tout candidat qui renouvelle une demande doit soumettre un nouvel article.